



ASSEMBLEE GENERALE

ASSOCIATION LA TRAVERSE

LUNDI 23 SEPTEMBRE 2024

Monsieur Le Maire,

Madame et Messieurs les Adjoints et Conseillers Municipaux,

Chers membres du Conseil d'Administration,

Chers collègues de la Traverse

Je vous remercie d'être présents ce soir pour cette nouvelle Assemblée Générale, un peu décalée dans la date par rapport aux années précédentes, et je remercie particulièrement les salariés qui par leur présence s'intéressent et soutiennent le projet associatif.

Je voudrais également que nous ayons tous une pensée pour Michel Dore, membre de notre association et militant cléonnais de longue date qui nous a quitté très récemment.

Année 2023 :

- Une année difficile pour La Traverse au niveau du fonctionnement, des activités, de notre programmation et du personnel.
- Une année marquée par le départ de Paul Moulènes et les embauches successives qui ont suivies engendrant une déstabilisation du personnel
- Une année de restriction budgétaire due, je vous le rappelle au déficit de 131 000 euros lié à Seine Urbaine qui a lourdement impacté notre fonctionnement.
- Des charges en augmentation, EDF, achats de spectacle, locations de matériel, augmentation de la masse salariale dans le respect de notre convention collective.
- Un public qui a peiné à revenir dans notre salle (phénomène général lié à l'après covid). Toutes les salles connaissent cette difficulté (20 à 30% de perte de public) mais aussi notre public habituel qui ne s'est pas toujours retrouvé dans la programmation initiée par JC FALLER orientée vers les musiques du monde.

Donc 2023 sera une année de transition entre un avant...et un après en 2024

LES SALARIES

Je vous rappelle le départ du directeur Jean Christophe FALLER en Mai 2023 après un court passage dans notre association marqué par son incompétence à gérer le fonctionnement et le personnel ainsi que sa malveillance à mon égard et celui de l'Association.

Le recrutement lancé en juin 2023 a abouti en novembre 2023 par la nomination d'Olivier Gall, déjà présent dans l'Association au poste de chargé de médiation culturelle et de la relation avec les publics.

La période de Mai à Novembre, sans directeur, a demandé une gestion rigoureuse. Le comité de gestion sous ma responsabilité, mis en place déjà après le départ de Paul Moulènes et réactualisé après le départ de Jean Christophe Faller a permis de maintenir un fonctionnement efficace tant au niveau de la gestion que de la programmation, Nous avons donc mené une gestion mesurée pour revenir à un équilibre financier tout en maintenant l'ensemble des actions culturelles : les

spectacles jeune public avec les écoles élémentaires et maternelles, le Street Summer week et Street Summer Day avec les jeunes, le théâtre de boulevard avec les séniors, Cléon en fête, la chorale de la Traverse, et le théâtre classique ainsi que les deux actions menées par les bénévoles du Conseil d'administration Le Troc de Traverse et les Coulisses de Traverse pour l'ensemble de la population cléonnaise et autre.

Je n'oublie pas ce qui fait l'essence même de notre salle les concerts de musique actuelle et le festival de Blues. Olivier vous en présentera tout le détail dans le rapport d'activité qui va suivre.

Je remercie Nathalie, Michel et Olivier pour leur implication et leur collaboration dans ce comité qui a permis d'assurer et de mener à bien toutes activités de La Traverse et de proposer à notre public une programmation, certes en diminution au niveau du nombre de concerts mais nous n'avions pas le choix compte tenu de nos orientations budgétaires. Une indemnité forfaitaire a été allouée à nos deux salariés.

Nous avons fait le choix de remplacer notre régisseur par un régisseur intermittent, Michel Chevallier, très compétent dans sa fonction, ce qui ne nous engageait pas sur le long terme mais dont le salaire et les dépenses afférentes à la fonction se sont avérés au final supérieurs au salaire de notre ancien régisseur.

Suite à son départ en retraite en décembre, nous sommes donc revenus en 2023 à une embauche directe et en décembre Thomas Restiau, régisseur a rejoint notre équipe de salariés.

Comme je vous le disais précédemment, nos salariés ont été perturbés par tous ces changements successifs, l'absence de directeur et les nombreuses rumeurs concernant la gouvernance de la Traverse et l'éventuelle DSP.

LA GOUVERNANCE

Le bureau s'est réuni comme tous les ans et à la demande en fonction des aléas et il y en eut un certain nombre en 2023 donc de nombreuses fois ! Le Conseil d'administration s'est réuni trois fois avec une Assemblée Générale en Juin.

A ces rencontres, se sont ajoutées les procédures de recrutement pour le poste de directeur et pour le poste de régisseur avec tous les entretiens qui ont suivi, chronophages en temps et en stress. Pour le poste de directeur, nous avons eu le soutien de Marc Bourreau, ancien directeur que je remercie pour ses analyses précises des candidats.

Pour moi même, le suivi a été conséquent en temps et en présence à la Traverse, entre les diverses réunions, les rencontres partenariales, le suivi du budget, les rencontres avec les salariés, les contacts téléphoniques et visuels avec le cabinet d'avocats et les missions habituelles relevant de la fonction.

Une année très dense mais enrichissante qui m'a permis de découvrir et de mieux comprendre dans le détail le fonctionnement et... les dysfonctionnements. Ce qui m'a demandé une très grande disponibilité en termes de temps mais aussi de recherches, d'implication et d'adaptation dans la gestion courante.

Cette année a été également marquée par deux contrôles :

Celui de l'URSSAF, en présence de notre expert-comptable Nathalie Dupain et de notre comptable Nathalie qui a assuré pour ce contrôle avec une remise à jour de nombreux documents. Je la remercie pour ce travail conjoint qui se solde par un retour positif de l'URSSAF qui n'a relevé aucune anomalie.

Et celui de l'Inspection du Travail en mai 2023, reçue dans un premier temps par JC Fallier, puis par moi-même en juillet 2023 qui a abouti à un contrôle plus serré en 2024 sur la gestion des heures supplémentaires dont nous reparlerons ultérieurement.

LE PARTENARIAT

Un partenariat avec les communes avoisinantes autour du festival de Blues qui perdure au fil du temps et se concrétise par des concerts en off de notre festival avec les villes de Tourville la Rivière, Saint Pierre les Elbeuf avec la Salle Torreton, Oissel et Louviers avec La Gare aux musiques que je remercie.

Des partenariats fonctionnels qui se sont noués avec Le Sillage et l'Apré depuis de nombreuses années.

Comme vous le savez, une partie des actions de L'association LE SILLAGE a été reprise par la Ville en Septembre 2024 et la totalité sera effective en Décembre 2024.

Je remercie cette association pour leur présence active au sein de notre Conseil d'Administration et leur action auprès de la jeunesse et ne peux que regretter cet état de faitet la perte d'une richesse associative (les bénévoles actifs et engagés sont difficiles à mobiliser aujourd'hui)

Un partenariat avec la Ville de Cléon, notifié par une convention triennale sur un certain nombre d'actions culturelles auprès des cléonnais et de mise à disposition de la salle. La Ville a d'ailleurs souhaité en 2023 en augmenter le nombre de 4 dates supplémentaires pour leurs propres manifestations et celles de la Comédie Errante. Ce qui engendre des coûts de personnel et des charges de fonctionnement. Sur ces 4 dates, après négociation, la Ville a accepté la prise en charge d'une partie des frais de sécurité.

Le partenariat avec La Ville de Cléon, c'est aussi tout le travail quotidien avec les services techniques qui assurent la maintenance de notre bâtiment qui appartient à la commune, sa sécurité avec les travaux nécessaires à son bon fonctionnement et à l'accueil du public mais aussi les différents autres services comme la Médiathèque Georges Sand avec un certain nombre d'actions autour de la musique et la culture et tous les autres services.

LES SPECTATEURS

Notre public a peiné à revenir depuis les années COVID. Ce n'est pas une particularité de notre salle. Toutes sont impactées par la désertion du public qui s'est tourné vers de nouvelles formes de loisirs musicaux ou autres.

Toutefois, notre programmation n'a pas attiré nos spectateurs habituels. Seul, PINK MARTINI, groupe pour lequel nous avons fait salle comble et refusé du monde a tiré son épingle du jeu, nous amenant un public nouveau, ne connaissant pas la salle, intéresse uniquement par la notoriété de ce groupe.

Nous avons eu des retours particulièrement positifs des spectateurs présents et des élus cléonnais nous engageant à réitérer ce genre de concert mais son coût et l'organisation demandée pour le mener à bien est au-dessus de nos capacités habituelles mais je vous rappelle que les spectacles de Mai à Novembre ont été complètement assurés et bien assuré par l'équipe administrative et technique de LA TRAVERSE sans direction à cette période. Olivier a pu ainsi faire ses armes dans l'organisation des spectacles.

L'année 2023 a également été marquée par une demande accrue de prestataires extérieurs pour une mise à disposition de la salle. Nous n'avons pas pu répondre à toutes ces demandes pour des raisons de disponibilités ou de tarification. Ces demandes inhabituelles nous ont interpellés.

LES FINANCEURS

Notre principal financeur reste la Ville et nous la remercions pour son soutien financier et son engagement depuis la création de la salle en souhaitant que cet engagement auprès de notre association puisse perdurer encore plusieurs années afin de faire vivre pleinement cet équipement qui a d'ailleurs fêté son 30 -ème anniversaire cette année. Des travaux ont été entrepris, les sols des couloirs, des loges, rénovation de la grande loge, des travaux de peintures, le changement de ligne de l'alarme entre autres.

Ces travaux d'entretien sont incontournables pour maintenir cette salle dont nous prenons le plus grand soin, en état de fonctionnement.

Le matériel de scène acheté pendant ces trente années par l'Association avec les subventions d'équipement de la Ville reste juridiquement la propriété de l'Association.

Tous les frais de structure ne cessent d'augmenter, achats de spectacle, fluides, locations de matériel, augmentation de la masse salariale obligatoire du fait de notre convention collective et autres frais de fonctionnement qui appauvrissent de fait notre capacité de programmation.

Nos autres financeurs, l'ETAT pour les actions culturelles, LA REGION pour les musiques actuelles, LE DEPARTEMENT pour la culture nous soutiennent financièrement à la même hauteur de subvention et je les remercie également pour leur soutien sans faille, gage de reconnaissance de notre gestion et de notre programmation.

LES PERSPECTIVES 2024

Exercice difficile, l'année 2024 étant déjà bien entamée.

Malgré notre saine gestion, notre implication et notre investissement, des rumeurs de Délégation de Service Public diffusées dans des instances municipales, sans que nous en soyons informés, ce qui est particulièrement regrettable, nous ont fortement inquiétés, générant une déstabilisation du personnel et amenés au dernier CA à poser cette problématique et une rencontre avec Monsieur le Maire a eu lieu en juin 2024 suite à ma demande insistante, relayée par Rosario Tarsia.

Celui-ci a réitéré sa confiance envers l'Association, se voulant rassurant et démentant pour le moment toute éventuelle DSP en 2025 mais nous mettant en garde contre d'éventuelles baisses de subventions futures liées aux dotations et charges de la Ville et nous annonçant par la même occasion la suppression de la subvention d'équipement, la création d'un service culturel et d'éventuelles préconisations de la Chambre Régionale des Comptes sur la DSP, ce qui ne nous a pas vraiment rassurés pour l'avenir.

La démission soudaine de notre secrétaire à la communication Julien Crespy nous a conduits en septembre et devant l'urgence de la situation à externaliser notre communication pour ne pas embaucher un nouveau salarié. Notre équipe passe de huit salariés à six provisoirement.

Nous avons donc fait appel au DLA (dispositif local d'accompagnement) comme je vous l'avais exposé en Mai 2024 pour essayer d'y voir plus clair dans les fonctionnements, les inquiétudes et les attentes des salariés .

Un accompagnement RH a donc été proposé et se met en place cette rentrée avec MA SOLUTION EMPLOI et Monsieur Gilles Pacouret dont nous avons apprécié le sérieux et le pragmatisme, pris totalement en charge par l'AFDAS.

Notre convention avec la Ville arrive à échéance en Mars 2025 et nous devons retravailler avec elle, ses orientations politiques en matière culturelle, les financements de nos actions et les bases de notre collaboration pour les trois années à venir.

Je souhaite attirer l'attention des élus et de notre Conseil d'Administration sur la fragilité de notre situation. Notre excédent est surtout lié à la non embauche de salariés (directeur et médiateur culturel) pendant plusieurs mois en 2023 et en 2024 puisque l'annonce de la création d'un service culturel nous a amenés à beaucoup de prudence sur l'embauche d'un médiateur culturel que nous avons alors différée.

Vous allez voter le budget 2025 que nous avons maintenu en l'état conscient des choix, des priorités de la commune.

Mais la non augmentation de cette subvention depuis de nombreuses années équivaut de fait à une baisse de subvention compte tenu de l'augmentation des charges déjà décrites qui elles ne cessent d'augmenter, inflation entre 5 et 10%, augmentation salariale en moyenne de 5% sur l'année 2023.

La subvention d'équipement en diminution progressive va être supprimée en 2025 et pour rester à un niveau technique qualitatif, important et nécessaire, il va nous falloir amputer le fonctionnement. Notre salle est réputée par les artistes pour son accueil, et ses qualités techniques.

Un non remplacement du matériel rendrait la salle obsolète très rapidement aux yeux des tourneurs et des artistes et nuirait fortement à la notoriété de la salle qui reste une vitrine attractive pour la commune.

Il faut que vous soyez conscients que nous ne pourrons mener à terme la même qualité de prestations artistiques avec le budget actuel même si pour la Ville celui-ci paraît très important. Nous souhaitons aujourd'hui un débat sur ce sujet.

Notre rigoureuse gestion financière revenue à l'équilibre nous a permis de repositionner une programmation de notre festival de Blues digne de ce nom en novembre 2024 et les réactions du public nous font penser à son retour positif sur les concerts et manifestations.

Nous espérons que ce regain d'activité, le travail autour de la mission RH, les négociations avec la Ville autour de notre convention et avec les salariés autour des heures supplémentaires suite au contrôle de l'Inspection du travail nous amènera une sérénité retrouvée à tous les niveaux pour un bon fonctionnement et une bonne image de LA TRAVERSE.

Je vous remercie de votre attention pour ce rapport moral un peu long mais nécessaire et après la discussion qui va suivre nous pourrons procéder au vote de ce rapport.

Catherine PERRET
Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C Perret', with a long horizontal flourish underneath.

